



DOSSIER DE PARTENARIAT

Le club **Raquettes du Mioisson** rayonne sur les communes de :

- Nieuil l'Espoir
- Les Roches-Prémarie-Andillé
- Smarves
- La Villedieu du Clain



UN PEU D'HISTOIRE ● ● ●

Né de la fusion du Tennis Club de Nieuil l'Espoir et de l'Entente SMAROVIL en septembre 2022, ce jeune club compte déjà pas moins de 230 adhérents allant de 4 à 78 ans. Riche d'infrastructures situées sur les quatre communes concernées par la fusion, nous pouvons nous reposer sur 4 courts couverts et 6 courts extérieurs.

POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE ?

Le club des Raquettes du Miosson repose essentiellement sur :

- les cotisations de ses adhérents
- les événements sportifs
- les différentes subventions des collectivités
- le partenariat d'entreprises

Votre participation vous permettra alors :

- D'avoir une forte visibilité grâce à nos supports de communication
- D'associer votre image et vos valeurs à celles du sport
- De cibler différents publics : jeune, sportif et familial
- De montrer votre implication sur le territoire et accroître votre notoriété auprès des différents publics
- D'encourager le développement d'un club dynamique et attractif
- De profiter des différentes manifestations auxquelles nous vous invitons

Allant de votre simple présence au sein de notre « **Club des partenaires** » à la possibilité d'animer un stand lors de nos événements, nous vous proposons différentes opportunités de visibilité grâce à nos packs.

AVANTAGES FISCAUX

Contribuez à la réussite du club et bénéficiez des avantages fiscaux du partenariat*

Grâce à notre statut associatif loi 1901, vous avez la possibilité de déduire de vos impôts 60% de votre don en faveur des Raquettes du Miosson.

Ainsi et à titre d'exemple, le pack de 200€ vous permet de déduire jusqu'à 120€ de vos impôts soit un reste à charge de 80€ pour votre entreprise.

*Loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003

LE PARTENARIAT

Afin d'avoir une meilleure idée de ce qui est possible d'accomplir ensemble, voici ce que nous mettrons en place, pour chaque pack de partenariat. Chaque partenaire bénéficie automatiquement d'une visibilité sur le site internet du club, sur nos manifestations (flyers, affiches, cartes de visites, PLV) et sur nos réseaux sociaux.

Le + Raquettes du Miosson :

Notre partenaire fait automatiquement parti du « Club des partenaires des Raquettes du Miosson ».

	CE QUE NOUS VOUS GARANTISSONS :	MONTANT DU PARTENARIAT
PACK ADHERENT	> Site internet > Réseaux sociaux > Affiches et Flyers > Banderole (1m x 1m)	100€
PACK CLUB	> Banderole (2m x 1m) 1H de cours de tennis offerte avec un de nos enseignants	200€
PACK PREMIUM	> Banderole (4m x 2m) 3H de cours de tennis offertes avec un de nos enseignants	400€
PACK SILVER	> Logo sur un textile du club 4H de cours de tennis offertes avec un de nos enseignants	750€
PACK GOLD	> Banderole (8m x 1,55m) 4H de cours de tennis offertes avec un de nos enseignants	1000€
PACK PLATINE	> Banderole (15m x 2,50m) 6H de cours de tennis offertes avec un de nos enseignants	1500€
PACK TOUROI	> Nommage du tournoi d'été ou d'hiver 6H de cours de tennis offertes avec un de nos enseignants	1500€

Les banderoles sont réalisées par le club.



NOUS CONTACTER

Raquettes du Miosson (RdM)

Mairie - Place de l'Église
86340 Nieuil l'Espoir

raquettesdumiosson@gmail.com

Jean-Christophe PERMANN
Président - 07 83 81 26 39

www.raquettesdumiosson.fr

Suivez l'actualité du club
sur les réseaux sociaux :

 Raquettes du Miosson

 [raquettesdumiosson](https://www.instagram.com/raquettesdumiosson)

